Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 003-250300233-20260924-DEL262409C091-DE

SDE 03
Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

territoire d'énergie

COMITÉ SYNDICAL
du 24 SEPTEMBRE 2026 à 10h00

NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES
composant le Comité Syndical : 66

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE
Présents : 37

Le 24 septembre 2026 à 10H00, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SDE 03 – 11 Les Sapins à Yzeure, sous la présidence de Monsieur Yves SIMON, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Olivier GUIOT, Vice-Président

Monsieur ALADENISE Benoît *suppléant de Didier STAFETTA*, Madame Marie-France AUGIER, Messieurs David AUMAITRE, Gilles BERRAT, Hubert BOUILLON, Franck COLLIN, Madame Catherine CORTI, Messieurs Bernard DENEST, Jean-Marc DERRE, Pascal FAURE *suppléant de Gérard CHAUDAGNE*, Maxime FERRIERES, Mathieu FONTAINE, Serge GATIGNOL *suppléant de Véronique POUZADOUX*, Jean-Marie GODEFROY *suppléant de Danièle BENAYON*, Marc GRANDJEAN *suppléant de François KARINTHI*, Messieurs Jean-Paul JOUBERT *suppléant de Pierre DECHAUME-AUBOIRON*, Jean-Paul LAMOINE, LECLERCQ Fernand, Henri-Philippe PARIS *suppléant de Gérard GUINET*, Madame Lydie PEROT-CLAVEL, Messieurs Sylvain PETIT-JEAN, Bernard PLANCHE, Michel RAJAUD, Serge RAYMOND, Gilles SEGAUD, Daniel TRAVICHON, Pascal VERNISSE.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Messieurs Didier AUCLAIR, Daniel BEAULATON, Florent DEMONET, Madame Eliane HUGUET *suppléante de Yves LENOIR*, Messieurs Jean-Jacques LABUSSIERE, Jean-Noël MONIER, Jérôme PERNELLE, Philippe TALLAUD.

ETAIENT EXCUSÉS :

Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BOURGEOT, Henri SARRE, Vice-Présidents,

Monsieur Fernando AZEVEDO, Madame Caroline BARDOT, Monsieur Hervé BAUDOIN, Madame Charlotte BENOIT, Messieurs Jean-Marc BOUREL, Denis CLERGET, Madame Sylvie DE CASTRO, Messieurs Romain DEJEAN, Patrice DIAS, Jérôme DUCHALET, Marc DUCROS, Madame Michèle DUFFAULT, Messieurs Guy FABRE, Pascal FERREIRA, Nicolas GAYET, Mathieu GEFFRAY, Philippe GLOMOT, Justin LABOUESSE, Sébastien LASCAUX, Stefan LUNTE, Patrick MARTEL, Jean-Michel PALLIOT, Messieurs Michel RIBOULET, Frédéric VERDIER, Patrick VIVET, Jean-Philippe ZENNOUCHE.

Assistaient également à la séance :
Monsieur Bertrand LENOIR, Directeur Général du SDE 03,
Madame Mélanie RAMIS, Directrice du pôle Administration Générale du SDE 03,
Madame Sandrine MASQUELET, Directrice du pôle Energie du SDE 03,
Monsieur Yves MOREL, Directeur du pôle Réseaux du SDE 03,
Monsieur Joël LAMBERT, Directeur du pôle informatique et données du SDE 03,
Madame Amandine GACHES, Chargée de Communication et de Mobilités du SDE03.

Monsieur Olivier GUIOT est désigné secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 003-250300233-20260924-DEL262409C091-DE

PROGRAMME CEE ACTEE+ FONDS CHENE – AUTORISATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT POUR LES CONVENTIONS ET AVENANTS DES SANS INCIDENCE FINANCIERE

Depuis 2021, le SDE03 porte au côté des Communautés d'agglomération de Moulins, Montluçon et Vichy, le programme national CEE ACTEE qui permet de financer la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics et concourt ainsi à une amélioration de l'attractivité de même qu'à l'atteinte d'une meilleure autonomie énergétique sur le département.

Ce dispositif géré par la FNCCR SASU s'est poursuivi et enrichi dès 2023, dans le cadre du programme CEE ACTEE+ Fonds Chêne. Le groupement porté par le SDE03 s'est lui-même élargi à la Communauté de communauté de communes Bocage Bourbonnais, au Conseil départemental ainsi qu'au SDIS de l'Allier.

Cette candidature commune a été lauréate sur plusieurs sessions. Elle a ainsi permis de mobiliser plus d'1,3 millions d'euros de crédits d'ingénierie en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires sur le territoire départemental et la création de sept postes d'économes de flux. Le dispositif s'achèvera au 31 décembre 2026. Il sera prolongé à titre exceptionnel sur l'année 2027 mais portera uniquement sur l'accompagnement de l'adaptation des bâtiments scolaires aux fortes chaleurs.

En tant que coordonnateur du groupement le SDE03 doit systématiquement être signataire de tout nouveau document de contractualisation (convention au titre d'une nouvelle session ou avenant aux conventions initiales) souhaité par l'un de ses membres.

Aussi, afin de fluidifier la gestion administrative et les derniers appels de fonds de nos partenaires, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer avec la FNCCR SASU et les membres du groupement, tout document de contractualisation sous réserve qu'il ne présente incidence financière pour le SDE03.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts du SDE 03 ;
Vu les conventions de partenariat signées le 24 janvier 2025 avec la FNCCR SASU et les membres du groupement porté par le SDE03 ;
Considérant le programme national en faveur de la rénovation thermique des bâtiments publics CEE ACTEE + Fonds Chêne piloté par la FNCCR SASU ;
Considérant la nécessité d'accélérer et de fluidifier la gestion administrative des démarches de contractualisation avec la FNCCR SASU menées dans le cadre du programme national CEE ACTEE+ Fonds Chêne pour les membres du groupement porté par le SDE03 ;

Propose au Comité syndical,
Après délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tout document de contractualisation sans incidence financière pour le SDE03, avec la FNCRR-SASU et les

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 003-250300233-20260924-DEL262409C091-DE

membres du groupement constitué dans le cadre de la candidature commune au programme national CEE ACTEE+ Fonds Chêne.

Fait et délibéré à YZEURE le 24 septembre 2026
Le Président du SDE 03,

Yves SIMON

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'ALLIER SDE 03